



Le Lyricantois

Le bilan de l'année écoulée et les projets 2024 pour notre village sont riches et variés.

● Le prochain Contrat Rural à hauteur de 500 000 euros, subventionné à 80 %, a été lancé. Il permettra notamment le financement de l'acquisition de la maison en état de péril sise au 3, rue de la cave de Châtenoy. Voilà plus de 20 ans que nous demandions à son propriétaire d'entretenir ce bien qui dorénavant contribuera à l'agrandissement du parking de la Sablonnière et l'aménagement de ses abords.

Ce contrat rural favorisera aussi les travaux d'embellissement et de sécurisation de la rue de l'Église, la ruelle et l'impasse du Pressoir.

● Le dossier technique de la prochaine tranche de travaux de l'église a été achevé avec le choix des entreprises. Nous attendons désormais l'aval de l'État, la Région et le Département par l'attribution des subventions indispensables à la réalisation de ce nouveau chantier. Le remplacement des vitraux tombés lors de la tempête du 16 janvier 2023 se fera en parallèle.

● L'équipe municipale s'est attachée, en 2023, à élaborer le PCS du village (Plan Communal de Sauvegarde).

« Très gros dossier » à constituer... cette nouvelle obligation administrative doit permettre d'agir en cohérence, en cas de sinistre majeur, comme un grave incendie de forêt. Certains d'entre vous ont d'ailleurs été sollicités à ce sujet et je les remercie pour leur aide...

Les nouvelles installations de défense incendie ont également été finalisées : il s'agit tout particulièrement de réserves placées à des endroits où le réseau d'adduction, inexistant ou incompatible, ne permettait pas la pose d'une borne incendie.

● Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, avenue Jacques-Louis Dumesnil, seront terminés à fin du premier semestre. Le village pourra alors être traversé entièrement sans ses réseaux aériens vieillissants à l'esthétique aléatoire... C'est un investissement qui ne peut se réaliser que par étapes, étant donné le reste à charge financier pour la commune.

● L'été dernier aura été l'occasion d'embellir et d'isoler la salle de classe de l'école et ses sanitaires. Cette année, nous étudierons le remplacement de la chaudière de la mairie-école qui peine actuellement à chauffer les bâtiments. Le choix d'une nouvelle énergie n'est pas facile pour des raisons de réglementation et de place disponible. Nous serons pour cela aidés par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français toujours à nos côtés.

● 2024 verra aussi la finalisation du remplacement des canalisations en plomb d'abord avenue Jacques-Louis Dumesnil, puis dans les rues où cela n'a pas encore été réalisé.

En 2026, la compétence de l'eau et de l'assainissement de la commune sera transférée à la Communauté de communes qui en prendra alors la gestion administrative et technique. Nous aurons l'occasion d'aborder ce sujet dans les mois à venir pour informer sur l'impact financier de cette nouvelle organisation.

● En 2023, bien que nos attributions reçues de l'État baissent fortement, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taxes communales, comme nous nous y étions engagés en 2020. Pour autant, ces impôts augmentent parce que les bases fiscales fixées par l'État progressent... Alors, nous réalisons des économies là où nous le pouvons, même si cela peut occasionner certains changements d'habitudes, comme la diminution des heures d'éclairage. Merci à tous de votre compréhension !

Le mot du maire...

À ce titre, la demande que chacun intervienne au droit de sa propriété, pour l'entretien des trottoirs et caniveaux, est restée sans résultat... alors que les remarques de certains, sur la présence des mauvaises herbes persistent. Nous allons donc faire appel à une balayeuse extérieure quatre fois par an, en mutualisant les coûts avec la Communauté de communes. Quel dommage d'arriver à cette dépense supplémentaire alors qu'il suffirait de l'action de chacun, en complément de celle de nos cantonniers, pour l'entretien de ces endroits qui appartiennent à tous...

● Fin décembre, le conseil municipal a entériné l'obligation de définir des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables. Ce dossier qui devait, comme ailleurs, être traité sereinement, sans polémique, a encore été l'occasion de tracts mettant une pression inédite sur la population du village, faisant des amalgames et focalisant le sujet sur le projet de méthanisation agricole...

Je le dis une dernière fois, ces écrits qui mettent en cause le maire du village, et son équipe actuelle et passée, sont diffamatoires.

1/ Il n'y a pas eu « d'opacité ni d'action en catimini » avec l'aval du maire en 2019 et 2020. L'ensemble des élus était parfaitement au courant, ce qu'attestent d'ailleurs les procès-verbaux de trois réunions municipales de l'époque.

2/ C'est le préfet de Seine-et-Marne qui a instruit le projet et signé le permis de construire. Le maire de Larchant n'a jamais eu à donner une quelconque autorisation. Le président de l'association à l'origine du dernier tract le sait, pour avoir échangé avec lui en réunion, à la suite du message et de la photo postés naturellement sur les réseaux

sociaux, pour relater une visite de terrain sur le site, avec les porteurs du projet, les élus de l'État et de la Région en 2020.

À l'époque, les élus abordaient ce sujet positivement. Ce qui a été une nouvelle fois le cas, majoritairement, lors du dernier conseil municipal. Je ne souhaite plus cette forme d'agressivité qui blesse, au-delà de nos personnes, nos proches et, par conséquent, je me suis rapproché du procureur de la république de Fontainebleau. Notre village mérite mieux que ces échanges tristes et non pertinents.

● 2024 sera l'année de bons moments dans des lieux que la municipalité soutient et encourage :

- La boulangerie-salon de thé « Mathurin » que Luc et Robin ont repris d'une main de maître et la Grange qui possède désormais la licence IV permettant ainsi de recevoir une clientèle plus large.

- Le repas champêtre du 14 juillet qui devrait désormais continuer à se dérouler sur la place des Tilleuls.

- ... Et toutes les manifestations de vos associations dont je remercie une nouvelle fois les bénévoles pour leur implication.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année.

Vincent Mével, maire de Larchant



Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site internet : www.larchant.fr.

Ils sont consultables sur les panneaux d'affichage (pendant 2 mois) et en mairie sur rendez-vous.

Lors de la consultation publique organisée en réponse à la demande de l'État de définir sur le territoire de Larchant des zones d'accélération pour les productions d'énergie renouvelables, 219 commentaires écrits et questionnaires ont été déposés en mairie.

Nous remercions tous les Lyrichantois pour leur participation...

Réunion de travail des élus



Urbanisme : pour tout projet de rénovation ou de construction, des règles s'appliquent...

Quelle que soit la nature des travaux à effectuer dans votre propriété, VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION préalable ou un permis de construire en Mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal. Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou prendre un rendez-vous avec le service « Urbanisme ».



BOULANGERIE MATHURIN



Soirée dansante



Danse : performance



Coupe du monde de rugby

Loto intergénérationnel



Le Plan Communal de Sauvegarde

Ce début d'année sera marqué par la finalisation de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Mais qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ? C'est un document opérationnel qui doit répondre à la question suivante : En cas de situation de crise, qui fait quoi, quand, où et comment ?

Qu'est-ce qu'une situation de crise ? Une crise est une situation inattendue qui a des conséquences sur la population ou les biens des habitants, elle présente un danger potentiel.

La situation de crise sans doute la plus sérieuse pour nous Lyricantois serait un incendie dans notre belle forêt. Mais ça peut être aussi un accident de camion transportant des substances dangereuses dans notre village et donc présenter un risque de pollution et d'intoxication pour la population. C'est un risque de contamination ou de pandémie comme celle du Covid-19 en 2020. Dans une moindre mesure, ce serait des chutes d'arbres liées à des intempéries climatiques.

Pour pouvoir rendre ce PCS véritablement efficace, il faut le renseigner avec un maximum d'informations et nous serons amenés à le mettre à jour au moins une fois par an. Ce PCS sera transmis au Préfet pour validation ou demande d'informations complémentaires.

Au stade où nous en sommes, nous avons maintenant besoin de votre aide pour finaliser certaines rubriques comme le nombre de personnes dans le domicile, s'il y a des animaux domestiques (car nous sommes tenus, en cas d'évacuation par exemple, de les prendre également en charge), etc. **Nous vous remercions donc de bien vouloir compléter le questionnaire joint au Lyricantois et le déposer en mairie ou transmettre les informations par mail : village@larchant.fr**

Nous avons également l'obligation de rédiger le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) à l'intention des administrés. C'est un document dans lequel vous trouverez les gestes à faire ou à ne pas faire, les précautions à prendre, en cas de situation de crise et suivant les risques. Nous en profitons pour inviter les habitants qui ne l'auraient pas encore fait (et qui peuvent le faire bien sûr) de télécharger l'application « PanneauPocket » afin de se tenir informés en cas d'activation du PCS et de suivre les consignes qui seront données tout au long de la crise.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration pour la finalisation de ces différents documents aujourd'hui obligatoires, tout le conseil municipal vous souhaite une excellente année 2024.

Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation

Concrètement aujourd'hui... rien ne change pour Larchant et bien d'autres petites communes, puisque les infrastructures (usine, etc.) pour collecter, traiter les biodéchets ne sont pas construites... donc ça laisse quelques mois pour choisir et placer notre borne communale de biodéchets qui sera très utile à ceux et celles qui n'ont pas de jardin pour faire un compost...

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

● **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies. À Larchant, les « Castors broyeur » gèrent le dépôt de branchages (voir encart ci-contre)... Un grand Merci aux Lyricantois bénévoles qui s'en occupent !

● **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

LE TRI DES BIODÉCHETS SE DIVISE EN DEUX CATÉGORIES

- 1 **La gestion de proximité** : les usagers assurent le traitement de leurs biodéchets eux-mêmes. Ils les rassemblent dans des composteurs individuels ou collectifs (entre voisins) dans les jardins...
- 2 **La collecte séparée : deux systèmes**
 - **La collecte « maison par maison »** : les déchets (os, etc.) seront enfermés dans des sacs de couleur. Le futur robot dans la future usine distinguera les « sacs de couleur » des « sacs noirs »...
 - **La collecte collective** : les habitants déposent eux-mêmes leurs biodéchets DANS la future borne collective communale... ET SURTOUT il ne faudra pas les déposer au pied de ladite borne, comme ça se passe régulièrement pour la borne à textile sinon les rats, etc. vont se régaler...

Un document complet sur les nouvelles consignes de tri sera distribué courant 2024 dans les boîtes aux lettres.

Consulter aussi sur le site larchant.fr



Soyez rigoureux dans le tri des déchets.

Selon les « couleurs » de poubelles, les systèmes de tri à l'usine et les valorisations finales sont différents.

La poubelle « Jaune » :

Les déchets sont déposés en VRAC.

Si les déchets sont enfermés

dans des sacs,

votre poubelle ne sera pas vidée.

Rappel : passage le mercredi matin en semaine impaire, y compris les jours fériés

La poubelle « Ménagère » :

Les déchets sont déposés dans des sacs FERMÉS.

Si vous déposez des déchets en vrac, votre poubelle ne sera pas vidée.

Rappel : passage hebdomadaire, le lundi matin, y compris les jours fériés

Si le tri est mal fait, la valorisation des déchets ultimes sera moindre et donc les coûts de ramassage et de traitements facturés à la commune seront plus élevés...

Dépôt des branchages

Il est ouvert de 10 à 12 heures les 27 janvier, 24 février, 23 mars, 27 avril...

Il est situé : « Chemin rural n°12 de Chevrainvilliers », à gauche dans la côte en allant vers le Chapitre.



CONTACT :
Eric Rotellini
06 31 91 05 74



**Ramassage des encombrants
Mardi 25 juin**

Larchant vert Larchant propre

L'objectif de l'opération communale de nettoyage « Larchant vert, Larchant Propre » samedi 14 octobre 2023, était de diminuer le risque incendie par le ramassage des bois morts, sur les hauts de la Dame Jouanne, secteur où les engins de l'ONF ne peuvent pas accéder. Opération encadrée par l'ONF et les Amis de la Forêt de Fontainebleau.



Les bois morts ont été regroupés dans l'ancien chemin qui monte sur les hauts de la Dame Jouanne, pour limiter son ravinement.



L'intervention forestière de coupe et d'enlèvement des arbres morts organisée par l'ONF dans le bois de la Commanderie (parcelle 141 et abords) pour assurer la sécurité de tous face au risque de chutes de branches ou au risque incendie **début mi-janvier**.

**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**
Dimanche 09 juin 2024
**Les bureaux de vote
seront installés
Salle Châtenoy
de 8 h à 18 h***

*sous réserve de changement

Cérémonie du 11 novembre



**Inventaire du
«petit patrimoine»**
Reliquaire de
saint Vincent-de-Paul
(< 10 cm)



Saint-Mathurin de Larchant est une ÉGLISE... et pas une basilique !!

Seul le pape peut attribuer le titre de « basilique » à une église. Comme cela n'a jamais été fait, Larchant a une église.

**Progression
des travaux
d'enfouissement
des lignes**



**Vote des élus lors des
élections sénatoriales,
le 24 septembre**



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette journée est organisée par l'armée. Elle permet de s'informer sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions françaises.

À partir de 16 ans, vous devez faire la démarche de vous faire recenser (c'est-à-dire vous faire connaître) auprès de la mairie de votre domicile. Cette démarche peut se faire en ligne. C'est ce qui vous permettra de recevoir votre convocation à la JDC mais aussi d'être inscrit sur les listes électorales !

La date et le lieu de la JDC sont transmis automatiquement aux intéressés via un ordre de convocation expédié à domicile. La convocation à la JDC est envoyée 45 jours avant la date effective. Elle intervient entre la date du recensement et le jour du 18^e anniversaire.

Attention, votre participation à la JDC est obligatoire et nécessaire pour passer certains examens avant 25 ans (baccalauréat, permis de conduire...).

Service Unique de la Rénovation Énergétique

La Communauté de communes du Pays de Nemours (CCPN) en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement a créé un Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE), depuis novembre 2021.

Seine et Marne environnement, ANAH, CAUE, ADIL et FFB travaillent ensemble dans l'esprit d'un guichet unique, pour simplifier les démarches tout en permettant de bénéficier d'approches architecturales, juridiques et financières et en facilitant enfin la recherche de professionnels qualifiés pour réaliser les travaux.

Un conseiller accompagne les particuliers dans leurs projets d'amélioration énergétique, en les aidant notamment à affiner les aspects techniques et à mobiliser les aides financières auxquelles ils sont susceptibles d'être éligibles. Les conseils sont neutres, gratuits et indépendants.

Contact : Glenn FAYETTE, conseiller info énergie

Tél: 06 80 42 33 00 ou par mail sure@paysdenemours.fr



2^{ème}

102 voix



1^{ère}

156 voix



3^{ème}



100 voix

Le pari était osé... mais je n'étais pas seule.

Vous avez été nombreux, élus, employés communaux, associations lyricantoises et autres, à encourager ma démarche, à la soutenir et à m'aider dans sa réalisation.

Vous avez été nombreux à venir voir mon exposition et à vous intéresser à mon travail...

À tous, je souhaite exprimer ici mes remerciements les plus chaleureux!

Le vote du public pour les 5 photos de Larchant préférées a rencontré un franc succès: 275 votants sur environ 500 visiteurs. Les photos lauréates vous sont présentées ici.

Comme prévu, ces photos (et d'autres) seront offertes à la commune (sous forme de fichiers

numériques) avec cession des droits d'auteur.

Le tirage au sort, à l'issue du vote, a désigné un habitant de Saint Pierre-les-Nemours. Il gagne un tirage de la photo la mieux classée.

Les ateliers proposés par Larchant Animation ont rencontré un grand succès auprès des enfants, et parfois des parents, de même que les conférences de PhiloZarts et du CAPC.

Un merci tout particulier aux intervenants!

Tous mes vœux de bonne et heureuse année à tous les Lyricantois et à leurs proches!

Janine Mignot



86 voix



5^{ème}

79 voix

Samedi 16 mars, Larchant accueillera Emmanuelle Favier, écrivaine en résidence d'artiste à Nemours (CCPN).

Elle sera accompagnée en musique par l'ensemble « La Rêveuse ».
17 h. Salle Sablonnière



Etat civil Lyricantois

ILS SE SONT MARIÉS EN 2023

- Jérôme Jannot et Virginie Meru, le 19 avril
- Julia Szczepocki et Yann Trétout, le 1^{er} juillet
- Pia Cache et Fernando Lores Pasqual, le 22 juillet
- Léonard Bonotte et Sébastien Fravallo, le 16 septembre

ILS SONT NÉS EN 2023

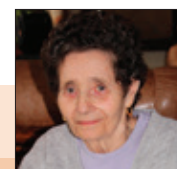
- Kiyana Lamarque, le 24 janvier
- Noah Adam, le 4 mars
- Victor Deville Gastineau, le 11 avril
- Olivia Lefèvre, le 29 juillet
- Matéo Richemont, le 30 juillet
- Tiago Cohadon, le 9 août
- Daya Houessou, le 9 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2023

- Jean-Louis Dervil, le 4 février
- Maria Joaquina Da Silva Pedrinha née Ribeiro, le 27 mai
- Jean Masse, le 18 septembre
- Arlette Sirot, le 23 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2024

- Jean Luc Frot, le 2 janvier
- Monique Grapperon, le 3 janvier
- Ginette Grapperon, le 3 janvier



Ginette, doyenne du village nous a quittés ce 3 janvier, dans sa 99^e année. Elle avait rejoint Larchant en 1946, en épousant Rémy Grapperon (1923-2001), cultivateur. Ils auront eu 5 enfants, 9 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

VIE LOCALE

« Le collège Blanche de Castille nous a invités pour planter des plantes dans des massifs au milieu de la cour pour la revégétaliser. Il ne faisait pas beau mais on a beaucoup planté. On a reçu un T-shirt pour nous remercier. Nous avons aussi visité le collège. C'était bien parce que le collège nous fait moins peur maintenant »



Depuis septembre, nous avons la chance d'évoluer dans une classe refaite à neuf. Outre le côté fonctionnel (occultation des fenêtres efficace et rapide, rangements nombreux, toilettes refaites), il est très agréable à l'œil et à l'oreille d'évoluer dans cette classe. Un grand merci à toute l'équipe municipale qui a rendu possible cette réfection en 2 mois. La maîtresse

ULTIMATE AVEC BERTILLE

« Cette année, nous avons la chance de côtoyer Bertille, une championne d'ultimate. Elle est déjà venue nous voir 2 fois pour nous présenter son sport. Chaque vendredi, nous lui posons 2 questions par message vidéo. Le vendredi suivant, elle nous répond et nous propose une activité physique ou un défi à réaliser. Nous avons imaginé quel serait le logo de l'ultimate si ce sport était aux Jeux Olympiques. Voici nos idées. »



Monsieur Le Maire remercie les enfants de l'école pour leur jolie carte de vœux et leur souhaite une belle année 2024...



« Pour clore la leçon sur l'espace et la conquête spatiale, nous avons construit un biplan en carton. »





MUSIQUE CELTIQUE À NOËL

« Jeudi 14 décembre, l'Association Culturelle de Larchant nous a offert un concert de musique celtique.

- J'ai aimé car on a chanté et on a essayé la harpe.
- J'ai aimé car ça nous a cultivés.
- J'ai aimé car on a écouté de la musique et des histoires de Bretons.
- Le monsieur était gentil et rigolo.
- Le goûter cadeau a également été très apprécié !
- Un grand merci à Martine et Michèle. »



VISITE AU MARAIS

« Laure-Lise et Catherine, sont venues travailler avec nous. Nous avons écouté un conte: L'immeuble chandelle. Pour vérifier qu'on ait bien compris, on a répondu à certaines questions et on a bien fait la distinction entre fiction et documentaire.

Laure-Lise et Catherine nous ont fait travailler sur les champignons, la mesure de la taille et de l'âge des arbres, les différences de forme des feuilles des arbres, les stades de vie des insectes.

Ensuite, nous sommes allés au marais. Nous avons rencontré Céline, Mathieu et Lilou. Ils nous ont expliqué ce qu'était une chandelle et nous ont expliqué les règles du marais. Nous nous sommes mis par groupe de 4 ou 5. Chaque groupe avait une couleur. Le but de l'exercice était de remplir une fiche d'identité d'insectes, d'animaux ou de plantes en rapport avec les chandelles. Nous avons trouvé les réponses sur des affiches près d'un drapeau ayant la même couleur que notre groupe. Après, on a présenté nos fiches devant nos camarades.

Nous avons rapporté un amadouvier en classe. »

Zitha, Lorenzo, Anaïs



« Les contes du vivant »

Cette association d'éducation au Vivant pour les enfants et leurs familles développe des fictions sonores écrites à partir d'informations scientifiques (disponibles à l'écoute sur toutes les plateformes) et des ateliers participatifs.

Le premier épisode, l'Abeille et le Pissenlit raconte ainsi la rencontre entre un Pissenlit et une Abeille andrène solitaire pour aborder la pollinisation. Le deuxième, l'Immeuble Chandelle, nous fait faire la rencontre d'un drôle de champignon et d'un insecte tout juste métamorphosé, une plongée étonnante dans l'écosystème que constitue un arbre mort.

Grâce au soutien de la fondation Charpak, l'esprit des sciences (basée à Larchant), Laure-Lise Feyeux, autrice des podcasts et responsable de l'association, a pu proposer un projet spécifique pour Larchant sur la base du podcast traitant des arbres morts en forêt « L'immeuble chandelle ». Elle anime ainsi un groupe de travail composé de Catherine Chappaz et Yves Charpak, qui a aussi interagi avec l'équipe du Marais.



Le groupe est entré en contact avec Anne Domange, professeure des écoles à Larchant pour mettre en place le projet avec sa classe de CM1-CM2 en plusieurs temps sur 2023-2024.

Les enfants ont ainsi commencé par écouter en classe un épisode décrivant l'écosystème d'un arbre mort en forêt, « L'immeuble Chandelle », en explorant avec Mme Domange le vocabulaire et les notions de l'histoire.

Catherine et Laure-Lise sont ensuite venues une matinée en classe pour animer des ateliers en petits groupes autour de différentes thématiques abordées dans l'épisode comme le cycle de vie des insectes, le règne des champignons etc. Les enfants ont également appris à connaître l'âge d'un arbre et mesurer sa taille.

Pour poursuivre ce premier temps de travail, la classe s'est rendue le jeudi 30 novembre au Marais où les naturalistes de l'association du Marais ont organisé une animation sous forme de chasse au trésor sur les espèces présentes dans l'histoire et notamment l'amadouvier.

La suite au printemps pour mettre en place de nouvelles séances autour, cette fois-ci, d'un épisode intitulé « l'abeille et le pissenlit », qui aborde notamment la pollinisation. Et travailler main dans la main avec les équipes du Marais pour préparer un rendez-vous au mois de mai à l'attention des familles, de tous les habitants... et des élus intéressés !

Catherine Chappaz, Yves Charpak, Laure-Lise Feyeux

Bonne ambiance
au repas des Aînés
au restaurant du
Chalet Jobert



Carte d'identité du Parc Naturel Régional du Gâtinais français

- Création: 4 mai 1999
- 2 départements :
- Essonne et
- Seine-et-Marne
- 8 communautés
de communes
- 1 région: Ile-de-France
- 69 communes
- 75 640 hectares
- Plus de
82 000 habitants.
- 58 % de terres agricoles
- 31 % de bois et forêts
- 7,5 % d'urbanisation
- 2 % de milieux naturels
ouverts
- 1 % de parcs et jardins
- 0,5 % de milieux humides

Randonner avec les PNR

Une super application mobile
commune aux 4 parcs
naturels régionaux
d'Île-de-France regroupe
toutes les randonnées.
Pour la télécharger, tapez
« Balades Parcs Naturels IDF »
sur Play store, sur Apple store
ou sur internet
<https://rando.pnr-idf.fr/>

Chaque Noël, pour
la joie des petits et
grands:

- Marie Jo Derouet
prépare la crèche
de Noël dans
l'église Saint-
Mathurin.
- Sylvie Driard
réalise de jolies
décorations
de Noël pour
la garderie et
le repas des Aînés.
- Zina Coquard décore
l'agence postale.



Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français aide la commune de Larchant

par ses conseils durant les études des projets

et par son soutien financier lors de leurs réalisations...

En 2022, le PNR a soutenu financièrement plusieurs réalisations :

- l'acquisition des armoires ignifugées pour protéger les documents historiques du village : aide 7 000 €
- la restauration du lavoir, route de la Dame Jouanne : aide : 8 888 €
- l'Exposition Folon : aide 2 500 €
- Ils ont accompagné les Lyricantois lors de l'opération « Plantons nos trottoirs » : conseils, aide technique et fourniture des plants.

En 2023, le PNR a aidé la commune de Larchant pour :

- la mise en place de haies sur le Tour Panoramique de Larchant (TPL) : aide 5 000 €
- la venue de la Caravane du Coin, début juillet, animations place des tilleuls : aide 2 500 €
- l'acquisition des candélabres lors des enfouissements des câbles électriques de l'avenue JL Dumesnil : aide : 10 000 €
- la fourniture de nouveaux arbres fruitiers dans le parc de jeux, chemin des Pardons.

D'autres projets sont en cours de réalisation ou d'étude comme le changement de la chaudière de la mairie/école. Dans cet exemple, les spécialistes du PNR accompagnent les élus dans l'analyse du bilan énergétique et le choix du mode de chauffage...

Le PNR soutient les particuliers

- Le PNR soutient également les particuliers pour la restauration des bâtiments anciens, construits avant 1950, non classés. Ils doivent être visibles de la rue ou accessibles au public, l'idée étant que les promeneurs puissent aussi profiter de la vue sur ces bâtis.
Contact : Coralie Blondeau Contact : Tél. 0164 98 73 93
- Le PNR accompagne aussi les particuliers en les conseillant lors de la rénovation énergétique de leurs maisons
Contact : Pierre-Yves Sion - Conseiller France Rénov' - Tél. 0164 98 11 79
- Le PNR soutient l'hébergement rural et accompagne les particuliers dans la création de gîte touristique...
Contact : Cassandre Lafont - Tél. 018185 06 44

Le PNR avec les artisans et commerçants

Un des enjeux pour le Parc est de promouvoir le développement local, en conjuguant :

- le soutien à la création d'emplois et l'accompagnement des entreprises dans cette voie,
- le développement des filières notamment en circuit court,
- l'aide aux entreprises à s'adapter aux grands événements comme le changement climatique.

Contact: Charlotte Aléssio
Tél. 0164 98 78 85

Vous avez un projet de création,
de développement,
de rénovation... ?

Contactez le PNR

Maison du Parc
20 bd du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
0164 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

Accueil téléphonique :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 13h,
mercredi de 14 h à 18h.

**L'équipe
communale
vous souhaite
une belle année,
Patricia, Valérie,
Zina, Joël,
Stéphane et Sylvie**



Chaque année, la Communauté de communes du Pays de Nemours aide chaque commune de la CCPN à hauteur de 50 % sur un projet. L'aide maximale est de 5 000 €:

Pour Larchant, la CCPN a soutenu :

- en 2022 : le nettoyage de la façade de la Mairie.
- en 2023 : l'acquisition du matériel pour la boulangerie (store banne, comptoir de vente...)

« Le guichet unique »

L'association « PIMMS Médiation 77 » Antenne de Nemours est une structure de médiation sociale et numérique.

Son objectif est de faciliter les relations entre les citoyens et les services publics.

Grâce au « guichet unique », l'État rassemble, en un seul et même lieu, de nombreux services pour simplifier vos démarches administratives.

La Communauté de Communes du Pays de Nemours a porté ce projet pour vous permettre de contacter selon vos besoins :

- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle Emploi
- La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)
- L'Assurance Maladie (CPAM)
- L'Assurance Retraite
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Sur place, vous serez aidé(e) par deux conseillers numériques « France Services ».

- Les permanences sont gratuites : lundis, jeudis et vendredis de 9 à 12 heures.,
- réservées aux habitants de la CCPN,
- vous serez reçu(e) sans rendez-vous.

PIMMS Antenne de Nemours
41 quai Victor Hugo, 77140 Nemours
Tél.: 0164 09 49 22

VIE ASSOCIATIVE



Voyage en Hollande

Amicale des Aînés Ruraux

Ancien canton de La Chapelle-la-Reine

Prévisions de nos activités en 2024

- le 12 janvier : Galette des rois avec orchestre à La Chapelle.
- le 4 février : Loto à Larchant - 14 h. Salle Sablonnière
- du 24 au 29 février : Voyage sur la Côte d'Azur (Nice et Menton)
- le 5 mars : Spectacle musical à Melun (l'Escale)
- le 16 mars : Assemblée Générale avec repas et animation musicale.
- en avril : sortie d'une journée à Provins.

- en mai : banquet annuel.
 - du 8 au 13 septembre : Voyage en Auvergne (Clermont-Ferrand - les volcans)
 - en novembre : sortie au théâtre (à définir)
 - en décembre : sortie au cabaret (à définir)
- Peuvent s'ajouter des spectacles à Dammarie, Melun ou d'autres sorties selon les opportunités.

Délégué à Larchant : Jacques Maillot.

30 chemin des Pardons - Tél.: 0164 29 73 78



PhiloZarts

Bonjour à tous les Lyricantois

L'équipe de PhiloZarts vous souhaite une belle année 2024, pleine

de rendez-vous riches en échanges d'idées et en découvertes philosophiques.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver :

- le 21 janvier pour aborder notre rapport à l'autre,
- le 18 février pour penser la mort,
- le 17 mars pour nous intéresser à la peur dans son rapport à l'espoir,
- une rencontre exceptionnelle le jeudi 11 avril à 18h30 avec l'écrivaine Emmanuelle Favier en résidence d'artiste à Nemours qui nous parlera du « geste de l'écrivain »,
- le 21 avril il sera question du temps qui passe et repasse,
- le 19 mai c'est le langage et l'indicible qui seront les vedettes,
- et le 16 juin nous nous intéresserons à cette curieuse invention qu'est l'argent.



Toutes ces festivités auront lieu à la salle de la Sablonnière à 11 heures... Croyez-en notre expérience, un peu de philosophie, d'humour et de bonne humeur, ça ne peut pas faire de mal !

Accessible à tous, Entrée libre et gratuite.

Comme il n'y a pas d'âge pour philosopher, nous irons aussi à l'école de Larchant plancher sur la notion de travail et dans les EHPAD de Nemours pour quelques ateliers sur le bonheur ou la liberté !

Avec tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Association PhiloZarts
Tél.: 0780014687
philozarts@gmail.com
www.philozarts.fr



Le Lyricantois - janvier 2024



Association créée sous la haute protection de saint Mathurin, saint patron des fous.

- Vous avez peut-être participé à notre dîner du 6 novembre 2021?
- À notre déjeuner italien du 15 octobre 2022?
- À notre inoubliable minestrone avec La Grange du 19 novembre 2022?
- À notre dégustation d'huile d'olive du 17 décembre 2022?
- Vous étiez là le 3 juin 2023 pour voir le documentaire « Cent ans dans leur tête » organisé avec l'Association Culturelle?
- Vous avez assisté à la conférence sur les pouvoirs de l'écriture le 18 mars avec l'association culturelle et le 7 octobre avec la Grange?
- Vous avez goûté la focaccia au vide grenier du 24 septembre avec la boulangerie?..
- Et vous venez de goûter la nouvelle huile d'olive 2023 en dégustant la focaccia de la boulangerie, le 17 décembre?

Nous vous proposons, à vous tous qui aimez Larchant, de vous joindre à nous pour développer de nouveaux projets dans le village, en complémentarité ou en collaboration avec toutes les associations larchantaises.

CE QUE NOUS VOUDRIONS PARTAGER AVEC VOUS...

- Contribuer à toujours plus de convivialité et de lien social autour d'une nourriture saine, minimisant son impact sur l'environnement mais goûteuse et apportant un plaisir que nous voulons partager... « du slow food dans un monde de fast-food », mais aussi transmettre et mutualiser les savoir-faire culinaires
- Imaginer des actions positives qui favorisent les échanges multiculturels et intergénérationnels dans la bonne humeur et des comportements solidaires innovants, face aux changements climatiques, économiques et humains
- Mettre en œuvre des projets concrets favorisant une transition écologique nécessaire à Larchant et ailleurs...

QUELS PROJETS ?

- Des repas festifs collectifs concoctés par les habitants et respectant les valeurs que nous voulons défendre, repas autour de l'AMAP (local et bio), de la boulangerie, de La Grange, du jardin potager (local et bio), des producteurs ou artisans locaux... ou des différents pays dont viennent les habitants de Larchant...
- Des événements rassembleurs de toutes natures dont nous avons les prémices : documentaires sur la montagne et l'escalade, un livre sur les habitants de Larchant, du théâtre avec d'autres communes avoisinantes, des ateliers de mise en œuvre concrète de la transition écologique à l'échelle du village (les ateliers « 2 tonnes » après la fresque sur le climat) ... Et toutes les autres idées que vous allez apporter...

Venez participer à notre prochaine Assemblée Générale : samedi 27 janvier à 16 heures à la boulangerie de Larchant...

Il y aura des idées dans l'air...

Et de la galette dans les assiettes !

Les slow fous de Larchant
hello@slowfousdelarchant.fr



Les Amis de Mathurin

LAM vous invite à participer à l'Assemblée Générale de l'association « Les Amis de Mathurin » : dimanche 28 janvier à 10h45 Salle Sablonnière à Larchant



Conférence : fouilles archéologiques 2023



Goûter de Noël



NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

La rue des Fossés Bretonnières garde le souvenir des nombreux Bretons venus en pèlerinage à Larchant. C'est pourquoi l'Association Culturelle a voulu offrir aux élèves de l'école, une rencontre avec Monsieur Lequellec, un vrai Breton, qui a proposé une présentation des instruments traditionnels, des chansons, des contes, et même une initiation à cette langue. Bonne humeur, échanges et complicité ont animé l'après-midi. Certains jeunes ont voulu, à leur tour, jouer un air sur la harpe. Les enfants sont repartis avec un joli sac contenant un goûter.

Samedi 2 mars à 14 heures, nous vous invitons à l'Assemblée générale. L'AG sera suivie d'une conférence ouverte à tous, sur le thème de « Notre-Dame-de-Paris et l'église Saint Mathurin », Salle Sablonnière

En mai (date à préciser), l'association culturelle propose d'organiser une exposition de photos de Larchant et ses environs prises par des Lyrichantois. Afin de préparer cet événement, nous souhaiterions savoir qui est intéressé. Merci d'envoyer un SMS au 06 09 614217 ou sur le whatsapp de la communauté Lyrichantoise, en précisant votre nom.

Les 29 et 30 juin, l'ACL participera au festival du département « Emmenez-moi ». Le programme définitif sera publié en avril sur le site larchant.com.

D'autres activités sont prévues mais qui sont en cours de réalisation.

N'oubliez pas d'aller sur notre site afin de les découvrir.

Martine Dal'secco - contact@larchant.com

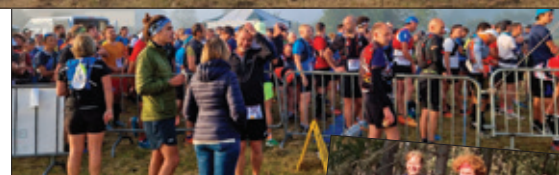




Atelier
« Cyanotype »



Atelier « Masques »



Lyricantrail: 500 coureurs



Le vide grenier



Djembe



La bourse
aux jouets

Le Lyricontois - janvier 2024

L'année 2023 a été une année exceptionnelle pour notre association, qui a célébré fièrement son 40^e anniversaire.

En septembre, l'exposition photographique de Janine Mignot a marqué le coup d'envoi d'une série d'activités captivantes à la bibliothèque. Un atelier de fabrication de masques a permis aux enfants de 3 à 10 ans de laisser libre cours à leur imagination, tandis que l'atelier cyanotype a abouti à de jolies œuvres réalisées par les jeunes et les adultes.

Le dimanche 24 septembre, nous avons rassemblé le village autour d'un vide-greniers animé. C'était une journée dédiée à la découverte et à la convivialité, suscitant l'envie de réitérer l'événement l'année prochaine !

Les premiers jours d'octobre ont été marqués par le Lyricantrail, qui a réuni 500 coureurs heureux de découvrir la beauté du circuit et la parfaite organisation grâce à plus de 60 bénévoles sur le terrain.

La Bourse aux Jouets a été un succès, avec plus de 1000 jouets réceptionnés et 500 vendus. Une atmosphère joyeuse a résonné chez les parents, les enfants et les bénévoles.

Notre association a également offert deux conférences (14 octobre et 2 décembre) couvrant des sujets variés et engageants. La première conférence a exploré l'étiopathie, une approche médicale alternative pour traiter certaines affections. La deuxième conférence a guidé les participants à travers l'histoire de la mesure des distances et du temps, agrémentée d'anecdotes humoristiques.

Le samedi 16 décembre, un spectacle magique, « En quête de Noël », a émerveillé les plus jeunes, avec Justine incarnant brillamment 13 personnages et apportant des

sourires et du bonheur à plus de 45 enfants et des parents comblés.

La bibliothèque est demeurée un foyer d'activités tout au long du trimestre, proposant des séances de lecture, d'animations et une présentation d'albums filmés pour les Tout-Petits et les plus grands.

Au terme de cette année riche en activités variées, notre association se tourne vers l'avenir avec enthousiasme, prête à continuer à inspirer, divertir et rassembler. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de ces beaux moments !

Nous clôturons cette année en vous souhaitant une excellente année 2024, pleine de bonheur, de succès et de nouvelles aventures. Consultez notre nouveau calendrier distribué dans vos boîtes aux lettres ou rejoignez-nous lors de notre Assemblée Générale le 20 janvier pour découvrir les activités que nous vous proposons en 2024.

Au plaisir de vous retrouver, et à bientôt pour de nouvelles animations !

Toute l'équipe de Larchant Animation

Alain D., Alain T., Catherine, Danièle, Eric, Isabelle, Jean-François, Jean-Luc, Jocelyne, Karine, Laurence, Noël, Patrick, Stéphane.

larchantanimation@gmail.com



Cirque



Théâtre



Conférences

AGENDA

JANVIER 2024

- 20 janv. : Accueil des nouveaux Lyricantois - 10 h. Salle Sablonnière
Vœux du Maire - 11 h. Salle Sablonnière (**Mairie**)
- 20 janv. : AG « Larchant Animation » - 16 h 45 Salle Sablonnière (**LA**)
- 21 janv. : RDV Philozarts « L'autre est-il mon ami ? » 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)
- 27 janv. : AG « Slow fous de Larchant » - 16 h. Boulangerie (**SFL**)
- 27 janv. : Conférence : Projet 4R - 17 h. Salle Sablonnière (**LA**)
- 28 janv. : AG « Les Amis de Mathurin » - 10 h 45 Salle Sablonnière (**LAM**)

FÉVRIER

- 03 fév. : Contes gourmands pour enfants - 15 h. Salle Sablonnière (**CCPN/LA**)
- 04 fév. : Loto à Larchant - 14 h. Salle Sablonnière (**ADAR**)
- 18 fév. : RDV Philozarts - 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)
- 24 fév. : Conférence : Archéologie - Salle Sablonnière (**LA**)

MARS

- 02 mars : A.G. « Ass. Culturelle de Larchant » - 14 h. Salle Sablonnière (**ACL**)
- 02 mars : Conférence « Notre-Dame-de-Paris et l'église Saint-Mathurin »
16 h 30. Salle Sablonnière (**ACL**)
- 03 mars : Hivernale (**LA**)
- 16 mars : Concert / Lecture - Emmanuelle Favier, 17 h. Salle Sablonnière (**Mairie**)
- 17 mars : RDV Philozarts - 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)
- 30 mars : Théâtre, « Rage dedans » Mariols Troupe - Salle Sablonnière (**LA**)

AVRIL

- 06 avril : « Concert caritatif » Les fleurs de l'intestin Avec Dynamic Tempo
19 ou 20 h. (horaire bientôt) Salle Sablonnière (**AFA-ACL**)
- 07 avril : Foire aux plantes et expo (**LA**)
- 11 avril : Philosophie et littérature Emmanuelle Favier, 18 h. 30 Salle Sablonnière (**Mairie**)
- 21 avril : RDV Philozarts - 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)

MAI

- 19 mai : RDV Philozarts - 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)

JUIN

- 08 juin : Pétanque concours en doublette (**LA**)
- 09 juin : Elections européennes - 8 h. - 18 h. (sous réserve) Salle Sablonnière (**Mairie**)
- 16 juin : Philozarts, L'argent, curieuse invention ! 11 h., Salle Sablonnière (**PhiloZarts**)
- 25 juin : Ramassage des encombrants (**Mairie**)
- 29 juin : Festi' baleine (**LA**)
- 29 et 30 juin : Festival départemental « Emmenez-moi » (**ACL**)

Contacts

- (**Mairie**) village@larchant.fr
- (**ACL**) Ass. Culturelle de Larchant : contact@larchant.com
- (**ADAR**) Amicale des Aînés Ruraux : maillotjacques@orange.fr
- (**LA**) Larchant Animation : larchantanimation@gmail.com
- (**PhiloZarts**) philozarts@gmail.com
- (**SFL**) Slow fous de larchant : hello@slowfousdelarchant.fr

Liste des associations locales sur www.larchant.fr

COMMERCE

- Auberge de la Dame-Jouanne** Tél.: 0164 28 16 23
www.ladamejouanne.com
- Boulangerie « Mathurin »**
Luc Henri Tél.: 06 77 79 59 21 - Robin Faivre Tél.: 07 86 16 17 80
robin.luc77@gmail.com - Instagram : [boulangerie_mathurin](https://www.instagram.com/boulangerie_mathurin)
- Poissonnerie ambulante (mardi matin)** Tél.: 06 33 94 26 14
- Épicerie bio - Bar - Escalade « La Grange » : restauration, conférences-débats, cinéma, concerts, expos, répare-café, ateliers...** Tél.: 06 59 04 67 70
www.facebook.com/lagrangelarchant

De nombreux professionnels : artisans, artistes, professions libérales...

travaillent à Larchant. Leurs métiers et coordonnées sont publiés sur le site larchant.fr. Transmettez votre texte, adresse et téléphone à village@larchant.fr pour y figurer ou corriger vos informations...

Le Lyricantois - janvier 2024

Appel à tous les Lyricantois

Rencontres de Larchant en Pays de Nemours

Bonjour à tous,

Comme vous l'avez peut-être remarqué, l'année 2023 n'a pas offert les Rencontres de Larchant en Pays de Nemours. Il faut bien avouer que l'édition 2022 avait mobilisé beaucoup d'énergie avec l'hommage à Folon et que l'équipe avait besoin d'une année de réflexion pour la suite.

Le thème 2024 a été choisi et nous espérons qu'il vous plaira. Il s'agit de L'Enfance. Nous préparons le programme de cette 10^e édition et nous aimerions y présenter jouets et jeux anciens. Si vous en possédez et que vous êtes prêts à les confier à la Mairie, ce serait une jolie manière de participer plus directement à cette exposition. Ils seraient présentés au public dans des vitrines pour les protéger comme il se doit.

D'avance nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien apporter à cet appel, et si vous acceptez de prêter vos jouets, il vous suffit d'en informer la mairie par téléphone 01 64 28 16 17 ou par mail village@larchant.fr et nous reprendrons contact avec vous.

Dans l'attente de vos retours, nous vous souhaitons une excellente année.

Les associations lyricantoises publient leurs animations à
Larchant dans l'agenda, transmettez :
le nom de l'événement, le lieu, la date et l'heure,
(tarifs, réservations, etc.) à village@larchant.fr

Mairie

2 place Pasteur, 77760 Larchant
Ouverte du lundi au samedi de 10 h à 12 h

Tél. : 0164 28 16 17

www.larchant.fr - village@larchant.fr

Agence postale communale

Ouverte : lundi au vendredi de 9 h. à 12 h.
Tél. : 0164 28 97 40

Église

Tél. : 0164 24 30 21
Ouverte : ÉTÉ, 10 h. à 17 h. - HIVER, 10 h. à 16 h.
Affichage des messes sur la porte de l'église.

Cimetière

Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8 h. à 19 h.
Du 1^{er} oct. au 29 février de 8 h. à 17 h.

École élémentaire : Tél. : 0164 78 77 58

Garderie périscolaire : Tél. : 06 79 15 10 22

Collège Blanche de Castille

La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 76 70

Pompiers : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 53 00

Gendarmerie : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0164 24 30 47

LE LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2024

Siège social : mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant

Directeur de la publication : Vincent Mével

Secrétariat de rédaction, mise en page : N. Maumené

©photos : Boulangerie Mathurin, D. Chabaud,

C. Chappaz, A. Domange, M. Dal'secco,

M. Gérard, Q. Glorieux, La Grange,

N. Maumené, N. Médale, J. Mignot, V. Mével...

Imprimerie : Paroi Services Recloses (77)

Nouveaux
horaires
MAIRIE

lundi au samedi
de 10 heures à 12 h
AGENCE POSTALE
lundi au vendredi
de 9 h à 12 h



Ramassage
des encombrants
Mardi 25 juin